



## Procès verbal

### Bureau Directeur du 15 avril 2010

Présents : BETTENFELD Jacques, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, VILLEPREUX Brigitte.

Assiste : COSTANTINI Daniel.

Excusés : BECCIA Evelyne, DEMETZ Jean-Paul, MANOUVRIER Alexis, SAURINA Patricia, SCARSI Claude.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 18 h à Limoges, Hôtel Novotel.

Le Bureau Directeur adresse une pensée amicale à Patricia SAURINA et François GARCIA qui seront absents à cette Assemblée Générale de Limoges pour des problèmes de santé.

Le Bureau Directeur valide le PV du Bureau Directeur du 3 avril 2010.

1. Le Bureau Directeur étudie l'ordre du jour et l'organisation matérielle de l'Assemblée Générale et apporte les derniers arbitrages sur les dossiers présentés.

2. Au sujet du processus électoral, le Bureau Directeur donne mandat à Claude SCARSI et Jacques BETTENFELD pour prendre toute mesure utile et informer le Bureau Directeur.

3. Le Président fait état des travaux pour le renouvellement de la Convention FFHB/LNH et de la prochaine réunion à mettre en place, courant mai 2010, entre les instances de ces deux structures pour finaliser la Convention.

4. Le Bureau Directeur fait le point sur les derniers courriers reçus au sujet de la situation de la Ligue de Normandie et souhaite rencontrer Alain CAMILLERI lors d'un prochain Bureau Directeur.

5. Joël DELPLANQUE évoque la position des dirigeants d'Ivry au sujet de l'organisation du prochain MARANNE.

6. Jacques BETTENFELD précise les dernières évolutions législatives liées à l'ouverture à la concurrence des paris sportifs en ligne. Dans ce cadre, l'Autorité de Régulation des Jeux en Ligne a sollicité les fédérations sportives pour recueillir leur avis sur les catégories de compétitions, les types de résultats et les phases de jeux autorisés dans chaque discipline comme supports de futurs paris en ligne. Précisément, le Bureau Directeur valide les conclusions présentées par Jacques BETTENFELD et issues de réflexions coordonnées avec la LNH.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle loi, les fédérations devront intégrer dans leurs règlements des dispositions destinées à définir des interdictions relatives aux paris sportifs et à permettre des sanctions. C'est pourquoi, il sera demandé à l'Assemblée Générale de donner pouvoir au Conseil d'Administration pour la mise en place de toute disposition utile pour la mise en application de la loi dès la saison 2010/2011. Lesdites modifications seront à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale 2011 pour ratification des décisions du Conseil d'Administration.

7. Le Bureau Directeur valide la seule candidature reçue pour l'organisation de la prochaine l'Assemblée Générale 2011 qui sera confié à la Ligue de Champagne Ardennes et qui aura lieu à Reims les 15 et 16 avril 2011.

8. Le Président évoque le prochain Congrès de l'IHF qui aura lieu à Rome du 22 au 24 avril prochain.

9. La Fédération confirme les déclarations du Président, déplore les incidents autour des terrains sportifs et réitère ses efforts pour lutter contre la violence dans le sport.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 50.



Joël DELPLANQUE  
Président



Alain JOURDAN  
Secrétaire général